

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DE SAINT-JUNIEN

Niveau de qualification 4 du cadre national des certifications professionnelles
N° Fiche RNCP35830 date validité : 01/09/2025 Certificateur : Ministère chargé de la Santé



Durée : 44 semaines soit 1540 heures

Tarif par personne (tarif 2023) :

6 160 € + 100 € (frais de dossier)

Effectif maximum 50

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences,
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accès à la formation réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

• Lien : [Arrêté du 10 juin 2021](#)

L'enseignement théorique s'articule autour de 5 blocs de compétences :

- Bloc 1 : accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc 2 : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 : information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc 5 : travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

L'enseignement clinique s'articule autour de 4 périodes de stage en milieu professionnel :

- 3 stages de 5 semaines
- 1 stage de 7 semaines réalisé en fin de formation

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation par alternance (IFAS / STAGES) incluant des apports théoriques et pratiques, mobilisant les connaissances et savoirs faire dans les situations de soins
- API (Accompagnement Pédagogique Individualisé)
- TPG (Travaux Personnels Guidés)

MODALITES D'EVALUATION

Modalités fixées par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant)

Etudes de situation, Evaluations comportant des pratiques simulées, Evaluations des compétences en milieu professionnel, Attestations de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

Renseignements -
Contact et modalités
d'inscription

Modalités d'inscription

Secrétariat de l'IFAS – tél : 05 55 43 54 55

Ecoleas@ch-stjunien.fr

Horaires d'ouverture 8h-12h00/13h30-16h30

Lien : <http://www.ifas-saint-junien.fr/>

PUBLIC VISE :

Accès à la formation réglementée par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables des instituts de formation ou écoles concernés, en lien avec le référent handicap.

ORGANISME INTERVENANT :

I.F.A.S du CH de Saint-Junien

LIEU :

Rue Chateaubriand
87200 SAINT-JUNIEN

PREREQUIS :

- Pas de diplôme requis
- Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Sélection sur dossier + entretien oral

DATES :

Rentrée : 28 août 2025

Fin de formation : 21 juillet 2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Calendrier disponible à partir de janvier 2025 sur le site internet .IF.A.S. du CHU de Limoges

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

Salle pour restauration sur place ou accès au self au Centre Hospitalier.

Transports à proximité (Bus ou Train)

L'IFAS bénéficie d'un accès handicapé

POSSIBILITE D'EVOLUTION /

Diplôme d'Etat Infirmier(ère)

INDICATEURS 2024 :

Taux de satisfaction : 100%

Taux de réussite : 89%

Nombre de personnes formées : 50

Certification QUALIOPi
N° OUA2109AOCHJUN

